



Le 14 avril 2022

**Par SDÉ**

Me Véronique Dubois, secrétaire  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse  
800, rue du Square-Victoria  
2<sup>e</sup> étage, bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Joelle Cardinal**  
Avocate

Hydro-Québec– Affaires juridiques  
4<sup>e</sup> étage  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 5211  
Télec. : 514 289-2007  
C. élec. : Cardinal.Joelle@hydro.qc.ca

**OBJET : Demande d'approbation du registre des entités visées par les normes de fiabilité – mise à jour annuelle 2021 - Hydro-Québec par sa direction principale Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation du réseau (DPCMÉER) dans ses fonctions de coordonnateur de la fiabilité au Québec (le « Coordonnateur »)**  
**Votre dossier : R-4179-2021 Notre référence : R062605**

---

Chère consœur,

Le Coordonnateur avise la Régie qu'il sera malheureusement dans l'incapacité de procéder au dépôt des réponses à la DDR n° 1 prévu le 20 avril 2022.

Compte tenu que d'autres analyses et plusieurs réflexions sont nécessaires aux fins des réponses à fournir, le Coordonnateur demande à la Régie de bien vouloir lui accorder un délai supplémentaire pour le dépôt des réponses à la DDR, et ce, jusqu'au 27 mai 2022. Un tel délai est nécessaire de l'avis du Coordonnateur considérant la nature des questions de la DDR et des impacts potentiels des réponses sur le dossier mentionné en objet.

Veillez recevoir, chère consœur, nos cordiales salutations.

*(s) Joelle Cardinal*

**JOELLE CARDINAL**  
JC/jl